

Image not found or type unknown



On a détruit mon véhicule sans me laisser de coordonnées

Par **tagadaladyla**, le **06/03/2012** à **20:35**

Bonjour,

je finis ce soir le travail a 19h et lorsque je me rends a mon véhicule garé plus loin j'aperçois que ma voiture a été enfoncée sur tout le coté gauche, et que mon rétroviseur gauche a été quasiment arrachée, bien-sur la personne qui m'a abîmé ma voiture n'a pas laissé de coordonnées. je suis assuré au tiers, que dois je faire?
ai-je des solutions pour payer mes réparations à moindre coût?
merci d'avance

Par **chaber**, le **07/03/2012** à **07:09**

bonjour

Assuré aux tiers, vous n'avez aucun recours contre votre assureur.

Vous pouvez déposer plainte contre X, mais sans grande conviction.

Pour les réparations à moindre coût, il vous est possible de mettre des pièces d'occasion